



7080
Frameries

COVID-19 CORONAVIRUS

LE POINT / MERCREDI 11 MARS 2020

Dans la foulée de la réunion de ce mardi 10 mars réunissant les ministres du gouvernement fédéral et des entités fédérées dans le cadre de l'épidémie liée au COVID-19, les membres de la cellule en charge du Coronavirus au sein de l'Administration communale de Frameries se sont, à leur tour, entretenus ce mercredi 11 mars et se sont accordés sur les mesures suivantes :

- Au sein des bâtiments communaux, outre les consignes déjà en vigueur, les agents communaux sont encouragés à respecter une distance physique de sécurité [> 1 mètre] et à ne plus serrer la main ou faire la bise pour saluer un collègue. Les agents communaux sont invités à ventiler leurs bureaux ou lieux de travail 2 fois par jour pendant 15 minutes
- Toutes les sorties et activités scolaires (voyages scolaires, fêtes d'école...), peu importe leur durée, sont annulées jusqu'au 3 avril inclus. Ce délai sera réévalué si nécessaire. Les parents et les directions d'école seront, par le biais d'un courrier envoyé ce mercredi 11 mars, personnellement informés de cette mesure. Si un membre d'une famille devait être porteur ou suspecté d'atteinte par le COVID-19, l'ensemble du foyer sera confiné pendant une période de 14 jours sur ordre du médecin
- Les visites et sorties occasionnelles des maisons de repos sont suspendues pour les résidents. Les résidents et leurs familles seront, par le biais d'un courrier, personnellement informés de cette mesure
- L'organisation d'événements à l'initiative de partenaires de la commune, sur son territoire, devra être analysée au cas par cas
- Enfin, pour les personnes qui voyagent au sein d'une zone à risque dans les prochains jours ou les prochaines semaines et qui développent ensuite des symptômes, ils sont invités à appeler leur médecin généraliste en signalant le voyage et les symptômes. Il est demandé de ne pas se rendre aux urgences.

La Commune de Frameries espère que ces mesures transitoires permettront de ralentir la propagation du virus. Ces dispositions sont susceptibles d'être réévaluées ce jeudi 12 mars dans la foulée de la réunion convoquée par la Gouverneur de Province et à laquelle tous les bourgmestres hennuyers sont conviés. Une nouvelle communication suivra

Philippe WILPUTTE,
Directeur général

Jean-Marc DUPONT,
Bourgmestre

